Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 49 (2022)
Heft: 2

Artikel: La Suisse, le deuxième hiver de la pandémie et le pari Omicron
Autor: Wenger, Susanne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1052059

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

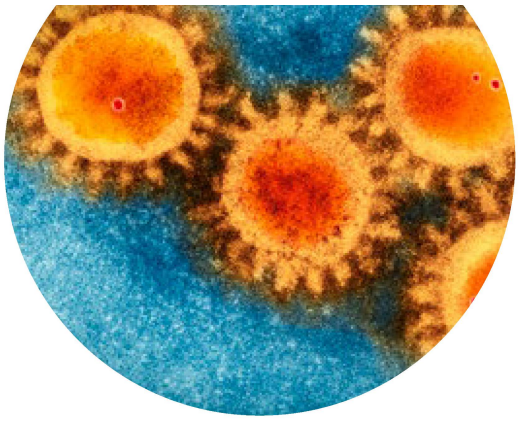

La Suisse, le deuxième hiver de la pandémie et le pari Omicron

Malgré le oui du peuple à la loi Covid et un nombre record de contaminations, le gouvernement suisse a fait preuve de retenue dans sa politique sanitaire à l'hiver 2021/2022. Le pays s'en est tiré à meilleur compte que l'année précédente.

Tandis que le système politique du partage des pouvoirs en Suisse a souvent désespérément ralenti la lutte contre la pandémie, la démocratie directe a révélé l'une de ses forces au début de l'hiver: les droits populaires sont une soupape en temps de crise. Lors de la votation sur la loi Covid-19, à la fin du mois de novembre, les citoyens suisses ont témoigné leur soutien à la politique de santé des autorités. Une nette majorité d'entre eux s'est ainsi déclarée favorable aux mesures sanitaires y compris au controversé certificat Covid. Les groupements opposés à ces mesures et au vaccin, qui avaient lancé plusieurs référendums et défilé dans les villes et villages en sonnant les cloches, ont perdu de l'écho après cette nouvelle défaite dans les urnes.

Les tensions sociétales autour de la pandémie n'ont pas disparu, certes, mais la votation les a atténuées. Et le oui du peuple était un mandat donné au Conseil fédéral pour lutter contre la pandémie tel que peu d'autres gouvernements nationaux en ont reçu. Il ne l'a néanmoins pas interprété comme une carte blanche, conservant la retenue adoptée depuis la fin du confinement. Durant cette pandémie, la Suisse a toujours «navigué à vue», analyse l'épidémiologiste genevois Marcel Salathé. Une stratégie qui a coûté cher au pays lors de la deuxième vague de l'automne et de l'hiver 2020/2021, puisqu'il a enregistré une nette surmortalité.

Fin précoce des restrictions

Un an plus tard, avant Noël, un nouveau tour de vis a d'abord été donné: seules les personnes vaccinées ou guéries pouvaient encore aller au restaurant, au cinéma ou dans les salles de sport. C'est que le taux d'occupation des lits aux soins intensifs avait à nouveau franchi un seuil critique. Le variant Delta a touché surtout sur les personnes non vaccinées. Pour pouvoir concentrer leurs forces sur elles, les hôpitaux ont dû reporter des opérations. Des directives mises à jour à la hâte étaient prêtes au cas où un tri drastique s'avèrerait nécessaire, c'est-à-dire la décision de savoir qui serait admis en priorité aux soins intensifs. En même temps, le variant Omicron, dont on savait peu de choses, commençait à se répandre.

Cependant, malgré les incertitudes, le Conseil fédéral a renoncé à prendre les mesures plus sévères, dont il avait auparavant parlé avec les cantons, notamment la fermeture des restaurants. Il a conservé cette stratégie même quand, en janvier, la vague Omicron a déferlé aussi fort que la Task Force scientifique de la Confédération l'avait prévu. Et, une fois le pic dépassé, il a levé toutes les mesures sanitaires à la mi-février – malgré une circulation toujours active du virus –, hormis le port du masque çà et là. Contrairement à ce que l'on craignait, les hôpitaux n'ont pas été surchargés. C'est qu'entre-temps, la population avait atteint une immunité accrue par la vaccination et l'infection: rien qu'au cours des semaines record de la circulation d'Omicron, 30 à 40 % de la population suisse a été contaminée.

Malgré les mesures sanitaires encore en vigueur, le public a majoritairement célébré la saison de ski sans masque, comme ici au slalom de la Coupe du monde à Adelboden.
Photo Keystone, 9 janvier 2022

Contrairement à certains pays voisins, la Suisse a donc traversé le deuxième hiver de la pandémie sans fermetures ni obligation de vaccin, malgré un taux de vaccination plutôt bas. Le président de la Confédération, Ignazio Cassis, a déclaré que ces libertés étaient «un pari», et qu'on l'avait «gagné». Certains doutent toutefois que la suite soit entièrement calculée. D'après les spécialistes, l'infection au coronavirus pourrait avoir des séquelles tardives pour une personne sur cinq. Les assurances sociales commencent à le sentir. L'an dernier, 1700 personnes de plus se sont inscrites à l'assurance-invalidité pour Covid long. (SWE)